

Gouvernement du Québec

### **Décret 998-2003, 24 septembre 2003**

CONCERNANT la nomination de monsieur Robert Madore comme sous-ministre associé au tourisme au ministère du Développement économique et régional

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Robert Madore, sous-ministre associé au tourisme par intérim et sous-ministre adjoint à l'administration et au développement touristique à l'ancien ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé au tourisme au ministère du Développement économique et régional, au même classement et au salaire annuel de 133 603 \$, à compter des présentes ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat continue de s'appliquer à monsieur Robert Madore, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées, et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État II du niveau I et arrêtée par le gouvernement.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

41282

Gouvernement du Québec

### **Décret 999-2003, 24 septembre 2003**

CONCERNANT la nomination de madame Suzanne Chassé comme sous-ministre adjointe au tourisme au ministère du Développement économique et régional

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Suzanne Chassé, sous-ministre adjointe au tourisme à l'ancien ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au tourisme au ministère du Développement économique et régional, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter des présentes ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat continue de s'appliquer à madame Suzanne Chassé, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

41283

Gouvernement du Québec

### **Décret 1000-2003, 24 septembre 2003**

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Robert Desbiens comme secrétaire associé du Conseil du trésor

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Robert Desbiens, vice-président au développement stratégique pour l'Est du Canada, Les Systèmes Cisco Canada, soit engagé à contrat pour agir à titre de secrétaire associé du Conseil du trésor, pour un mandat de trois ans à compter du 6 octobre 2003, aux conditions annexées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

### **Contrat d'engagement de monsieur Robert Desbiens comme secrétaire associé du Conseil du trésor**

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de l'engagement fait en vertu de l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1)

#### **I. OBJET**

Conformément à l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1), le gouvernement du Québec engage à contrat monsieur Robert Desbiens, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme secrétaire associé du Conseil du trésor, ci-après appelé le Conseil du trésor.